

on en tiendra certainement compte si elles désirent en discuter davantage lorsque toute l'entente de péréquation, qui doit expirer l'an prochain, sera discutée dans les prochains mois.

* * *

L'AGRICULTURE

L'ABOLITION DES PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS DE LAINE

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Puis-je poser au ministre de l'Agriculture une question à propos des instances qui lui ont été présentées le 4 mai par les éleveurs de moutons et les producteurs de laine du Canada? Le gouvernement s'étant beaucoup moins intéressé à cette industrie qu'à celle du bœuf ou des textiles artificiels, puis-je demander si une décision ferme a déjà été prise en ce qui concerne le programme de versements d'appoint que les producteurs craignent de voir abolir par le gouvernement?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): J'ai avisé l'Association canadienne des éleveurs de moutons que nous mettions un terme aux versements d'appoint consentis depuis 12 ans aux termes du programme concernant la laine. Cela pour un certain nombre de raisons. L'une d'elles, bien entendu, c'est que les bénéfices réalisés par les producteurs de moutons sur la vente des agneaux, dont le prix a monté depuis deux ans, ont augmenté considérablement. Nous adoptons un point de vue à long terme et, selon nous, il ne serait pas indiqué que les éleveurs de moutons se lancent sur le marché de la laine en partant du principe qu'il va s'améliorer, car rien n'est là pour le prouver.

M. Douglas: étant donné qu'un droit de douane de 10 p. 100 est imposé pour protéger les importateurs de fibres artificielles alors que la laine ne jouit d'aucune protection de ce genre, le gouvernement est-il prêt à reconsidérer la question et à proroger d'un an les versements d'appoint consentis aux producteurs de laine?

L'hon. M. Olson: On traite peu la laine au Canada, qu'il s'agisse de laine produite au pays ou de laine brute importée, et par conséquent, je ne vois pas l'intérêt de la question.

* * *

LE LOGEMENT

LES PRÉVISIONS DE HAUSSE DES PRIX DANS LE BÂTIMENT—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé du logement et des affaires urbaines. D'après des experts en prix de revient et l'association canadienne du bâtiment et de l'aménagement urbain, vers le milieu de 1972, les prix de la construction domiciliaire auront monté de 20 p. 100 par rapport à ce qu'ils sont aujourd'hui et de 15 p. 100 pour les autres genres de construction. Quelles dispositions le ministre compte-t-il alors prendre pour tenir ces coûts à un niveau raisonnable?

[Le très hon. M. Trudeau.]

M. l'Orateur: Je signalerais au député de Spadina et au ministre que la question ainsi posée demanderait une réponse du genre de celles qui sont normalement fournies à la Chambre par le truchement d'une déclaration à l'appel des motions.

M. Ryan: Dans ce cas, puis-je demander au ministre de faire aussitôt que possible, avant le congé, une déclaration à l'appel des motions sur cette question importante? Entre-temps, le ministre songerait-il à recommander au gouvernement qu'il supprime la taxe de vente sur les matériaux de construction?

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire, c'est que j'entends bien le député; il parle net et fort.

* * *

LES TRANSPORTS

LE RAPPORT RELATIF AUX SERVICES DE BRISE-GLACE

M. Paul St. Pierre (Coast Chilcotin): J'aurais une question à poser au ministre des Transports au sujet du rapport du comité permanent des Affaires indiennes et du développement du Nord canadien sur les services de brise-glace, lequel rapport a été déposé il y a quelques jours. Quelle mesure prend son ministère à la suite de ces recommandations?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je vous réponds brièvement que nous acceptons ce rapport. Nous considérons ces recommandations solides. Nous sommes à étudier la question de l'équipage des navires et d'autres points semblables. Nous inspirant des recommandations du rapport nous délibérons aussi sur les modèles à choisir pour les brise-glace ainsi que sur des questions connexes.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

RIDING MOUNTAIN—LA DEMANDE PORTANT SUR D'ENSEMBLE

M. Craig Stewart (Marquette): J'aimerais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du développement du Nord canadien. Peut-il nous dire si le gouvernement a l'intention de tenir des audiences publiques au Manitoba en rapport avec le programme d'ensemble du parc national de Riding Mountain et de la localité de Clear Lake? Si oui, quand se tiendront ces réunions?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, nous avons l'intention de tenir des audiences publiques relativement au parc national du Manitoba, tout comme nous l'avons fait pour les autres parcs du Canada. Quant à la date de ces audiences, je ne puis l'indiquer aujourd'hui, car le plan directeur n'est pas encore complété. Mais aussitôt qu'il le sera, nous en donnerons avis au public.